



BRAIVES
une énergie positive pour demain



La Convention des Maires
pour le Climat et l'Energie

Mise à jour et état d'avancement du
Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable
Commune de Braives

1. Introduction

Braives : une énergie positive pour demain...

En adhérant en avril 2012 à la Convention des Maires européens en faveur de l'énergie durable, la commune de Braives s'est engagée à œuvrer pour une réduction des émissions de gaz à effet de serre sur son territoire d'au moins 20% d'ici 2020 par rapport à 2006.

Avec le soutien de la Wallonie et de son programme POLLEC (Politique Locale Energie Climat), un Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable 2014-2020 (PAED) basé sur un inventaire précis des émissions territoriales a ainsi été dressé.

Décliné en fiches projet, ce plan d'action cible à la fois les bâtiments communaux, l'éclairage public, les logements et déplacements privés, les entreprises et commerces locaux, et les exploitations agricoles.

Afin de mettre en œuvre le Plan d'Actions, la Commune de Braives a engagé en octobre 2014 un écopasseur. Deux ans après le démarrage du plan d'actions, un premier bilan et une mise à jour du plan d'actions a été réalisé. Conservant l'objectif ambitieux d'une réduction de 20%, de nouvelles fiches-actions sont proposées en remplacement d'autres fiches portées par des intervenants extérieurs et qui ne verront vraisemblablement pas le jour dans les temps.

Soucieuse d'insuffler une dynamique énergétique positive à long terme sur son territoire, l'administration communale de Braives invite donc l'ensemble de la société civile à rejoindre le mouvement pour réduire sa dépendance aux énergies fossiles, favoriser le développement de l'économie locale et participer à la préservation du climat.

La communication qu'elle met en place autour de ce projet s'avère dès lors être une composante essentielle de sa stratégie : faire connaître le PAED, faire adhérer les parties prenantes à la vision, mobiliser les parties prenantes autour des objectifs qui les concernent et faire débloquer les résistances, tels sont les défis à relever.

2. Répartition des émissions en 2006

Selon l'inventaire des émissions réalisé en 2014, les émissions sur l'ensemble du territoire braivois étaient estimées à 29.316 tonnes de CO₂éq en 2006 (année de référence). Celles-ci se répartissaient comme suit :

Logement : 45% ; Transport : 40% ; Tertiaire : 8% ; Agriculture : 4% et Industrie 3%

Les émissions liées aux activités de la Commune de Braives et à l'éclairage public totalisaient en 2006 626 tonnes de CO₂ et représentaient ainsi 2,1 % des émissions. Les émissions sur lesquelles la Commune de Braives a la mainmise sont donc peu importantes. La mobilisation de l'ensemble de la société civile est primordiale pour atteindre l'objectif fixé.

3. Mise à jour du Plan d'Actions en faveur de l'Energie Durable 2014-2020

Deux ans après la rédaction du plan d'actions 2014-2020 par le bureau d'étude désigné, l'heure est venue pour la réalisation d'un bilan et d'un réajustement des actions. Ainsi, force est de constater que certains projets portés par des partenaires extérieurs tels que la Conférence des élus de l'arrondissement Huy-Waremme ou les autres communes du Parc Naturel Burdinale-Mehaigne ne verront pas le jour d'ici 2020. Il s'agit des fiches actions suivantes :

- Création d'une cellule d'experts sur l'arrondissement Huy-Waremme,
- Centrale d'achat citoyenne,
- Soutien au développement de la filière biométhanisation par la création d'une unité de biométhanisation sur le territoire du parc,
- Centrale d'achat tertiaire,
- Critères énergétiques pour la construction de nouvelles habitations ;

Afin d'atteindre l'objectif auquel la Commune de Braives s'est engagé, de nouvelles fiches ont été proposées dans les différents secteurs. Il s'agit d'un nombre important de fiches de moindre ampleur, réalisables dans un délai de 4 ans ou déjà en cours et ne dépendants pas ou peu d'intervenants extérieurs.

Au niveau des bâtiments communaux, il s'agit principalement de l'ajout d'actions prévues au budget 2016 et 2017 :

- Amélioration de la régulation à l'école communale de Fallais ;
- Remplacement des luminaires par des led au hall omnisport de Fallais,
- Rénovation énergétique des locaux chauffés du centre technique (isolation toiture, remplacement système de chauffe,...),
- Optimisation de la régulation de chauffage (optimisation de la programmation et des courbes de chauffe - tous les bâtiments),
- Isolation de la partie de toit non isolée à l'Administration communale,

Bâtiments tertiaires :

- Amélioration de la compétitivité des entreprises: efficience énergétique et énergies renouvelables (projet porté par le GAL Burdinale-Mehaigne),

Logement :

- Réalisation d'une thermographie aérienne sur l'ensemble du territoire,
- Simplification et informations sur les démarches administratives en cas de travaux économiseurs d'énergie et de production d'énergie renouvelable,
- Mise en valeur des bonnes pratiques locales - panneaux bâtiments publics,
- Quickscan gratuit chez tout citoyen,
- News en Braives - Sensibilisation des citoyens à l'URE et aux énergies renouvelables,
- Organisation 2 fois par an d'animations/conférences/expositions,
- Micro-trottoir - Les bons gestes - Mon défi pour l'énergie + exposition,
- Organisation de la formation Eco-guide Energie,
- Suivi des bénéficiaires du CPAS et amélioration énergétique,
- Distribution en toute-boîte d'une brochure relative aux économies d'énergie
- Informations sur les primes et ecopack : permanence hebdomadaire,...

Eclairage public :

- Souscription à un contrat énergie 100% verte pour l'éclairage public,

Industries :

- Sensibilisation des agriculteurs (cycle de conférences et visites),

Transport :

- Sensibilisation des citoyens à l'éco-conduite,
- Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques,
- Aménagement cyclable,
- Organisation d'une journée de la Mobilité,
- Formation du personnel ouvrier à l'écoconduite,
- Éducation à la pratique quotidienne du vélo (projet porté par le GAL Burdinale-Mehaigne),
- Révision du Plan Communal de Mobilité,
- Organisation d'un achat groupé "vélos électriques" à destination des citoyens,

Production locale d'électricité :

- Promotion de l'installation de panneaux photovoltaïques chez les particuliers par la promotion du plan Quali watt,

Autres :

- Organisation d'une réunion annuelle d'informations sur les thématiques climat-énergie, l'avancement des actions et les perspectives de la politique Energie Climat,
- Réalisation d'une brochure à destination des citoyens reprenant l'inventaire des émissions et le PAED ;

4. Etat d'avancement au 1^{er} octobre 2016

En termes de CO2, l'objectif de réduction de 20% des émissions par habitant se chiffre à 3.110 tonnes de CO2 eq.

Tenant compte du plan d'actions ajusté, l'état d'avancement des actions se répartit comme suit :

	Réduction des émissions [tonnes de CO2]	% par rapport à l'objectif à atteindre
Terminé	132	4,2%
En cours	1.872	60,2%
A faire	1.421	45,7%
TOTAL	3.425	

Les actions terminées et en cours représentent donc 64,4% de l'objectif.

5. Travaux réalisés sur les bâtiments communaux

Depuis 2012, 460.000 € ont été alloués (379.000€ de subsides – 81.000€ fonds propres) à la réalisation de travaux économiseurs d'énergie tels que :

- le remplacement des chaudières par 4 chaudières à pellets et le remplacement des châssis à l'école de Fallais
- l'isolation du toit et le remplacement du système de chauffe au Cercle Colpin
- l'adaptation des horaires d'éclairage des monuments
- le remplacement des lampes 55W par des lampes 36 W au niveau de l'éclairage public
- le remboursement des déplacements domicile-travail à vélo pour le personnel communal
- le remplacement des luminaires par des LED au hall de sport de Fallais

Ces travaux représentent une réduction de 152 tonnes de CO₂ chaque année (146 MWh par an) et permettent à la commune de réaliser 43.602 € d'économie.

	Economie générée	Emission de CO2 évitée	Economie financière
	[kWh/an]	[tonne/an]	[€/an]
Remplacement des chaudières par 4 chaudières à pellets et remplacement des châssis	435	104	18.544 €
Blocage des vannes thermostatiques	6,6	2	1.322 €
Isolation du toit et remplacement du système de chauffe	22,9	6	4.573 €
DC Monuments	7.900	2	1.264 €
Remplacement des lampes 55W par des lampes 36 W	123.680	34	15.099 €
Remplacement des luminaires par des LED	14.000	4	2.800 €

En 2018 sera réalisé la mise à jour de l'inventaire des émissions sur le territoire ainsi que du plan d'actions. Pourront par exemple y être ajouté les actions découlant de la mise à jour du plan communal de mobilité ou les actions mises en place par la Province de Liège qui, depuis 2015, se positionne comme coordinateur des communes engagées dans la Convention des maires et souhaite mettre en place des actions supra-communales.